

Schèmes normaux et agents de prise en charge dans la déconstruction

Rebecca Bendjama – Université de Neuchâtel

Denis Miéville – Université de Neuchâtel

Abstract

In this article, we present partial results of a research on the structure of deconstruction. We have done a natural-logic analysis of eight journal articles (émiliE) in which the difference between men and women that we highlighted suggests that argumentation is built on numerous representation schemes. These schemes are built within discourse thanks to determinations of themes such as those of women, men and their differences, and then attributed to agents who have specific means of taking charge of discourse leading to a self-evident social character. These partial results do not clarify completely deconstruction because schemes considered strange have been taken out of the data in this study.

Keywords

Deconstruction, Refutation, Social Representations, Feminist Press, Sex Differences.

Résumé

Cette contribution présente un résultat intermédiaire de notre recherche sur la structure de la déconstruction. L'analyse logico-naturelle de huit articles mettant en question l'évidence de la différence entre les femmes et les hommes démontre que dans ces discours, l'argumentation est construite contre plusieurs schèmes de représentations. Ces schèmes sont introduits dans le discours principalement au moyen de déterminations sur le thème des femmes, des hommes et de leur différence, puis ils sont attribués à des agents de prise en charge spécifiques renvoyant au caractère socialement évident. Ces résultats intermédiaires ne permettent pas encore d'éclairer complètement la déconstruction car les schèmes étranges ont été mis de côté dans le cadre de cette contribution.

Mots-clés

Déconstruction, réfutation, représentations sociales, presse féministe, différence des sexes.

INTRODUCTION

Dans un premier temps, nous définirons les principes essentiels et les notions fondamentales qui fondent notre travail d'analyse des discours de déconstruction de la différence entre femmes et hommes. Puis nous esquisserons le cadre méthodologique, dont la logique naturelle, sur lequel nous appuyons notre démarche. Nous analyserons ensuite un corpus de huit articles déconstruisant la différence entre femmes et hommes, pour mettre en évidence de quelle manière le discours construit le caractère socialement évident de la différence des sexes.

METTRE EN QUESTION LES « ÉVIDENCES SOCIALES »

Parini et Manidi (2001, pp. 84-85) définissent la déconstruction comme une méthode de recherche en études genre et plus largement dans les approches constructivistes en sciences sociales. Cette méthode consiste à mettre en question des « évidences sociales » (Parini & Manidi, 2001, pp. 84-85). Par « évidences sociales », Parini et Manidi (2001, p. 84) entendent des « données de base » que les individus considèrent comme « allant de soi ». Par exemple, ces données informent sur ce qui est normal ou ce qui est déviant dans une certaine culture et à une certaine époque. Appartenant au sens commun, ces données et leur fondement sont rarement mis en question. C'est notamment dans les approches scientifiques d'inspiration constructiviste que ces données sont interrogées (Parini & Manidi, 2001, p. 84).

Selon Parini et Manidi (2001, pp. 85), la déconstruction contribue à modifier du sens à propos de catégories, par exemple celles d'homme et de femme dans le contexte du féminisme, ainsi qu'à propos des relations entre ces catégories, par exemple l'opposition, la complémentarité ou la hiérarchie entre les catégories femme et homme. On peut noter que cette méthode fait notamment partie, sous une certaine forme, des outils sociologiques (Durkheim, 1968 [1895], pp. 31-32; Paugam, 2008, p. 22) et des ressources du militantisme féministe (El Yamani, 1998, p. 103; Chaponnière, 1993, pp. 170-171). Dans le contexte de la réflexion sur les rapports de genre notamment, déconstruire les catégories femme et homme consiste à donner des explications culturelles à des phénomènes qui paraissent naturels (2001, p. 85). D'un paradigme de sens commun, dominant, se référant à la nature, le discours propose de se tourner vers un paradigme alternatif, d'inspiration constructiviste, proposant des explications culturelles et sociales.

Une fois posée cette définition de la déconstruction, deux aspects peuvent être précisés. Premièrement, la mise en question d'évidences sociales est généralement proposée au moyen d'une argumentation. Dans ce contexte discursif, déconstruire consiste à questionner des présupposés (2001, p. 85), c'est-à-dire à les mettre en évidence, tout d'abord, puis généralement à les rejeter. Ainsi, la déconstruction fait appel à des activités de l'espèce de la réfutation. Deuxièmement, la notion d'évidence sociale renvoie à des connaissances de sens commun dont les personnes se servent dans leurs pratiques discursives et extra-discursives.

Cette notion renvoie ainsi notamment à des représentations du monde partagées par un groupe social, autrement dit, à des représentations sociales.

RÉFUTATION, CONTRE-ARGUMENTATION ET DÉCONSTRUCTION

La littérature sur la réfutation définit généralement celle-ci comme une activité argumentative visant à justifier la contradiction de la conclusion d'un adversaire (Brandt, Quiroz, & Apothéloz, 1989). Toutefois, certains discours de mise en question ne sont pas compris dans cette définition. À titre d'exemples, le rejet argumenté peut prendre la forme de la justification d'une conclusion incompatible avec celle qui est proposée par l'adversaire, ou d'une argumentation en faveur de la négation d'une modalité de la conclusion proposée par l'adversaire (Brandt, Quiroz, & Apothéloz, 1989, pp. 29-30). Ces formes sont désignées par le terme de contre-argumentation par les auteurs de l'étude.

Ma recherche part de l'hypothèse générale que la déconstruction constitue encore un autre type de rejet argumenté. En effet, l'argumentation de déconstruction met en question des « données de base » qui vont de soi. La déconstruction permet ainsi de rejeter des connaissances servant, parfois implicitement, de prémisses au raisonnement. Dans ces discours, le rejet ne porte donc pas sur les conclusions d'un adversaire, mais sur des éléments appartenant à ses préconstruits.

Par ailleurs, dans la littérature sur la réfutation et la contre-argumentation, il ressort que les procédures de rejet argumenté, découlent de la présence d'un adversaire, qui a proposé une certaine conclusion. L'entité locutrice s'oppose ensuite à cette conclusion par une démarche argumentative. Dans le cas de la déconstruction, on peut s'attendre à ce que l'adversaire soit le sens commun, ainsi que toute personne qui se sert de connaissances socialement évidentes dans son raisonnement, ses discours ou ses pratiques.

Dans le cadre de la présente contribution, mes hypothèses concernent plus particulièrement les contenus mis en question par les discours de déconstruction féministes. Ma première hypothèse est que la déconstruction de la différence des sexes fait appel à une argumentation orientée contre des contenus spécifiques. Ma seconde hypothèse est que le discours construit de manière(s) spécifique(s) ces contenus comme évidents socialement. Entre autres, notre idée de départ est que l'adversaire principal est le sens commun.

CADRE DE RÉFÉRENCE

Pour aborder le discours de déconstruction comme une activité argumentative orientée contre le sens commun, il paraît intéressant de se servir de deux théories, l'une logique, l'autre psychosociale.

Premièrement, la théorie de la logique naturelle permet d'aborder l'activité discursive comme une activité raisonnée par laquelle les participant-e-s à l'interlocution coconstruisent un univers de sens. Les inscriptions textuelles sont interprétées par l'analyste comme des traces de cette activité. Celle-ci est appréhendée en termes d'opérations logico-discursives. Ces dernières peuvent être réparties en trois catégories principales : les opérations de la logique des objets construits par le discours, celles de la logique des sujets dont le raisonnement est présenté dans le discours, et enfin celles qui concernent les organisations raisonnées.

Deuxièmement, la psychologie sociale offre une théorie sur les connaissances partagées par un groupe social, une collectivité ou une société, à savoir la théorie des représentations sociales. Les représentations sociales y sont définies comme des connaissances socialement partagées possédant une organisation interne. D'une part, il y a les éléments qui appartiennent au noyau de la représentation, fondamentaux et générateurs de sens, d'autre part, il y a les éléments qui appartiennent à la périphérie, moins fondamentaux, plus sujets au changement. Les éléments du noyau et de la périphérie sont qualifiés de « normaux ». De plus, des éléments « étranges », provenant de pratiques transgressives ou de changements sociaux, heurtent les éléments normaux, contribuant parfois à modifier la représentation sociale.

LA LOGIQUE NATURELLE

La logique naturelle (Borel, Grize, & Miéville, 1992 [1983]) est destinée à l'étude des schématisations, c'est-à-dire qu'elle fournit les outils pour décrire l'activité logico-discursive en contexte de communication.

En raison de la prise en compte du contexte de communication, la logique naturelle s'appuie sur cinq postulats (Grize, 1996).

- 1) Premièrement, l'activité logico-discursive se déroule dans une situation d'interlocution et celle-ci doit être prise en compte dans l'analyse, tant dans sa dimension concrète – la communication a lieu dans un endroit, à un moment, en vue d'une finalité – que dans sa dimension socio-historique.
- 2) Deuxièmement, les personnes engagées dans la situation d'interlocution ont des représentations mentales, notamment sur les objets à propos desquels elles communiquent. De plus, elles ont des représentations à propos des autres participant-e-s à la communication, de leurs représentations, mais encore d'elles-mêmes et de leur relation aux autres.
- 3) Troisièmement, les personnes engagées dans la situation d'interlocution mobilisent des éléments de représentations sociales inscrites dans le langage qui précèdent le discours, soit des préconstruits culturels. Par exemple, le prototype du téléphone évolue. Alors qu'un téléphone était fixe jusqu'à la fin des années nonante, il est aujourd'hui portable, se met dans sa poche, et on peut par cet outil accéder à des fonctions de messagerie, d'appareil photo, de calendrier ou encore de lecteur de musique. Le mot « téléphone » n'a donc plus le sens qu'il avait quelques décennies

auparavant. Ce changement de prototype témoigne de l'importance de préconstruits culturels et sociaux.

- 4) Quatrièmement, les communicant-e-s font référence à d'autres énonciations et le discours en porte des traces. Ainsi, la communication est dialogique.
- 5) Enfin, en cinquième lieu, les discours mettent en scène des objets de pensée, au moyen de « la signification des termes » qui y sont utilisés (Grize, 1996, p. 67). Ces objets sont « coconstruits » (Grize, 1996, p. 67) par les personnes engagées dans la situation de communication.

Ces cinq postulats sont nécessaires pour appréhender la communication comme une activité logico-discursive complexe et non simplement comme la transmission d'informations. En effet, selon Grize (1996, p. 68), la communication repose non seulement sur les activités de construction de sens de l'entité locutrice, mais aussi sur les activités de reconstruction de sens des personnes auxquelles la communication s'adresse. La schématisation peut ainsi être représentée au moyen du schéma de la communication représenté ci-dessous.

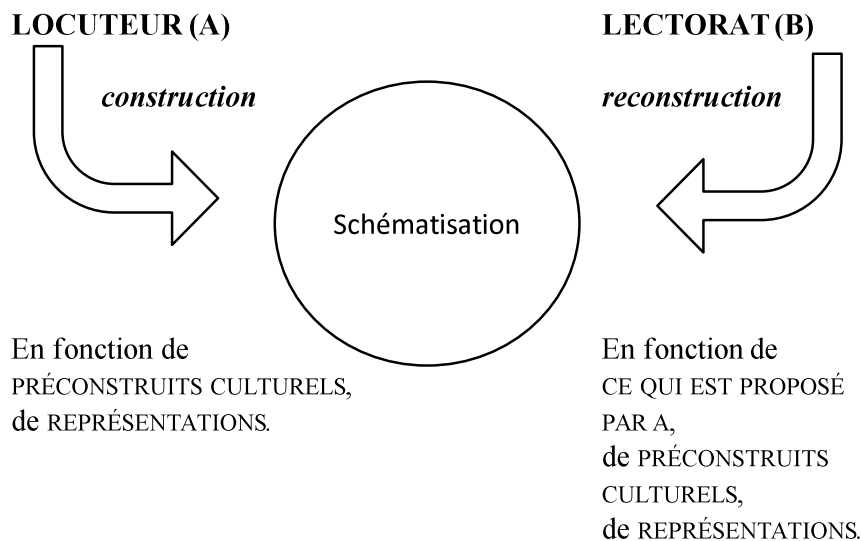


Figure 1 – Le schéma de la communication selon Grize (1996, p. 68, adapté pour cette contribution)

En logique naturelle, l'activité logico-discursive est abordée en termes d'opérations logico-discursives (Miéville, 2010). Les opérations logico-discursives appartenant au système logico-naturel peuvent être réparties en trois catégories.

- 1) Premièrement, certaines opérations contribuent à la (re)construction d'objets de discours. Les objets thématiques sont ancrés dans le discours, renommés, spécifiés, par l'inscription d'expressions nominales dans le discours. Ils sont également l'objet de

commentaires au travers de déterminations. Ces opérations forment la logique des objets.

- 2) Deuxièmement, ces contenus sur les objets sont pris en charge par divers sujets inscrits dans le discours explicitement ou implicitement, à commencer par l'entité locutrice qui construit le discours. Le discours inscrit ainsi des « agents de prise en charge », dont le raisonnement, le discours ou la pratique sont présentés. La prise en charge peut porter sur les déterminations de manière à former des énoncés. Mais cela ne recouvre qu'une petite partie des opérations de prise en charge. Toutes les opérations de la logique naturelle peuvent être prises en charge par un agent.
- 3) Troisièmement, les discours ne sont pas de simples suites d'énoncés. Ces énoncés sont articulés les uns aux autres, formant des organisations raisonnées complexes. Certains énoncés illustrent un autre énoncé, d'autres expliquent, d'autres encore fournissent des raisons ou énoncent des causes. Ainsi, les opérations d'articulation constituent une troisième catégorie d'opérations logico-discursives.

LA THÉORIE DES REPRÉSENTATIONS SOCIALES

Développé par Moscovici dès les années soixante, la théorie des représentations sociales offre des outils pour aborder la question de l'évidence sociale. Les représentations sociales sont définies comme un système organisé de connaissances partagées par une collectivité, un groupe social ou une société, dont les membres font usage dans leur vie quotidienne.

Les recherches en psychologie sociale menées dès les années 1980 sur l'organisation interne des représentations sociales ont montré que la représentation sociale comporte un noyau et une périphérie (Abric, 1994). Le noyau est constitué d'éléments centraux, qui donnent son sens à la représentation et assurent sa cohérence. Ces propriétés font du noyau la partie stable et consensuelle de la représentation. La périphérie est constituée d'éléments moins fondamentaux, variables avec le temps et selon les individus.

Pour Flament (2003[1984], p. 229), les éléments du noyau et de la périphérie sont des « schèmes », c'est-à-dire « des séquences d'actes essentiels » (p. 229) considérées comme constituant le déroulement normal dans une situation donnée. Les schèmes normaux de la périphérie sont concrets, comme par exemple « entrer, commander, manger, payer, sortir » pour le script « aller au restaurant » (Bower *et al.*, 1979, cité dans Flament, 2003[1984], p. 229). Lorsque la situation n'est pas vécue comme normale, il y a désaccord entre le vécu, dans lequel un élément est perçu comme étrange, et la représentation. Dans ce cas, il se peut que des schèmes étranges se forment et entraînent la transformation de la représentation (Flament, 2003[1984], p. 231).

Un schème normal est ainsi un élément de la représentation considéré comme relevant du normal. À l'opposé, un schème étrange est un élément qui ne fait pas partie de la représentation « normale », qui lui est étranger, et qui peut contribuer à modifier son sens. Sur le plan discursif, Flament (2003[1984], 232) repère quatre ingrédients du schème étrange : 1)

rappeler le normal, 2) mentionner l'élément étrange, 3) affirmer la contradiction entre les deux éléments, 4) fournir une explication sur la présence de cette contradiction.

D'autres recherches sur les représentations sociales contribuent à explorer la structure de la représentation sociale, sa dynamique, son contenu ou encore son rapport avec les pratiques et les discours. Grize, en logique naturelle (1990, p.117), met par exemple l'accent que divers modes discursifs de l'expression des représentations sociales. Par exemple, les éléments de la représentation sociale peuvent être exprimés sur un mode constatif, sur un mode projectif, sur un mode axiologique ou sur un mode prescriptif.

QUESTIONS DE RECHERCHE

Rappelons que la déconstruction est entendue dans ce travail comme un discours de mise en question d'éléments socialement évidents. Ainsi, les discours qui déconstruisent les catégories femme et homme, mettent en question des éléments de représentations partagés à leur sujet.

Dans cette perspective, cette contribution a pour but de répondre aux questions suivantes : Quelles sont les évidences sociales mises en question à propos de la différence des sexes ? Quelles sont les opérations logico-discursives propres à reconstruire ces contenus évidents socialement dans le discours ? Comment le statut d'évidences sociales des contenus mis en question est-il construit dans et par le discours ? Quelles sont les opérations logico-discursives propre à la mise en discours de ce caractère socialement évident ?

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

LA REVUE L'émiliE

La revue *l'émiliE* est une revue féministe suisse romande indépendante, qui paraît entre 2001 et 2009. Elle fait suite à *Femmes suisses*, et *Le Mouvement Féministe*, dont la création remonte à 1912. Sous le titre *l'émiliE*, la revue paraît au travers de 76 numéros. Un numéro compte environ 20 pages de format A4. En moyenne, huit numéros paraissent par année. Les objectifs de la revue sont notamment de promouvoir le féminisme et de proposer des réflexions critiques sur des sujets d'actualités. L'équipe de rédaction de *l'émiliE* a évolué au fil des ans, mais un élément constant est le profil généralement académique des rédactrices et rédacteurs. Ainsi, malgré le caractère militant de la revue, le contenu des articles se situe souvent à l'intermédiaire du champ militant et du champ scientifique.

SÉLECTION DES ARTICLES DE DÉCONSTRUCTION

Les articles retenus pour notre étude de la déconstruction proposent au lectorat de mettre en question des éléments présentés comme des évidences sociales. Sont ainsi exclus de l'analyse des articles dans lesquels aucun élément n'est présenté comme évident

socialement, des articles dans lesquels aucune évidence sociale n'est explicitement mise en question ou dans lesquels il y a un débat ouvert sans prise de position claire sur les éléments présentés comme évidents socialement. Sont également exclus de l'analyse les entretiens, car les échanges de ce type se prêtent difficilement aux analyses logico-naturelles sans précautions supplémentaires. Au total, 173 articles ont été inclus dans le corpus.

LA DIFFÉRENCE DES SEXES

Dans la présente contribution, seuls huit articles sont retenus pour l'analyse. Ils ont été sélectionnés en raison d'un thème qui leur est commun, à savoir celui de la différence entre femmes et hommes.

Le premier article (P84) est intitulé *Oskar Freysinger : « La femme doit rester femme, et non essayer de devenir un homme ! »*. Seule la partie introductive est intégrée au corpus. En effet, le développement de l'article restitue les propos d'Oskar Freysinger lors un entretien mené par Laurence Bachmann (LB), et doit donc être exclu des analyses selon les critères énoncés ci-dessus. Dans l'introduction, la rédactrice met en question principalement l'évidence de la différence entre femmes et hommes.

Le deuxième article (P91), intitulé *L'histoire naturelle des sexes selon Desmond Morris*, propose un regard critique sur un documentaire diffusé sur une chaîne suisse romande de télévision, dans lequel un scientifique, Desmond Morris illustre la différence entre femmes et homme, explique les rapports sociaux entre les sexes par la nature et par l'évolution et suggère que la lutte des femmes pour l'égalité aurait déclenché une « guerre des sexes » peu propice à l'harmonie primitive et naturelle. Lorena Parini (LP) et Anne-Françoise Praz (AFP) mettent en question l'évidence de la différence entre femmes et hommes en réfutant la valeur des exemples de cette différence et en proposant des explications alternatives de celle-ci.

Le troisième article (P106) s'intitule *Et si on supprimait la catégorie de sexe...* Corine Taddeo (CT) y propose de mettre en question l'évidence de la différence entre les femmes et les hommes en s'attaquant directement aux catégories de sexe. L'article présente quelques conséquences négatives et positives hypothétiques de la suppression de ces catégories.

Le quatrième article (P110) est un éditorial, qui s'intitule *Vive la science !* Emmanuelle Joz-Roland (EJR) y propose une réflexion positive sur la science. Elle résume le travail de Catherine Vidal, qui s'est servie de ses compétences scientifiques pour réfuter un certain nombre d'idées reçues sur les femmes et les hommes. Le point positif relevé par la rédactrice est que la science peut servir à mettre en question l'évidence sociale de la différence des sexes. Se servant des arguments de Vidal, Joz-Roland contribue à déconstruire la différence entre les femmes et les hommes.

Le cinquième article (P128) s'intitule *Du rose et du bleu*. Christian Schiess [CS] y propose une mise en question de l'évidence de la différence entre femmes et hommes en attaquant une étude sur la préférence des filles pour le rose et la médiatisation qu'elle a entraînée.

Le sixième article (P142), intitulé *La prostitution au cœur des sciences sociales neuchâteloises*, est un compte rendu d'un colloque sur la prostitution. L'évidence de la différence entre femmes et hommes apparaît dans le déroulement du colloque, qui ne traite que des femmes exerçant cette profession, comme le veulent les préjugés. Clara Jeanne Marc (CJM) oppose à cette idée toute faite d'une part les propos de l'une des organisatrices du colloque sur l'existence de la prostitution masculine, d'autre part les interventions portant sur la prostitution des personnes transgenre. Se servant de ces divers discours, la rédactrice contribue à mettre en question la différence des sexes.

Le septième article (P168), qui s'intitule *Vous avez dit naturel ?* est un éditorial. Celui-ci met en discours l'évidence de la différence entre femmes et hommes dans les idéologies. Sont notamment placés dans les discours de l'idéologie différentialiste l'ouvrage Mars et Vénus de John Gray et le travail en neurobiologie mené par Lucy Vincent. Le fait qu'hommes et femmes soient différents est une première évidence sociale, et le fait que cette différence soit naturelle en est une seconde. Estelle Pralong (EP) y oppose une vision médicale plus subtile ainsi qu'une vision sociologique et politique.

Le huitième article (P173) s'intitule *De Claude à Claudette*. Briana Berg (BB) y relate le récit de vie d'une personne intersexuée. Elle montre ainsi que la différence entre femmes et hommes, bien qu'évidente socialement, notamment aux yeux de la loi ou du corps médical, peut-être mise en question par l'existence de personnes dont l'appartenance sexuelle est ambiguë. L'article se termine sur le constat que les identités femmes et hommes ne sont pas les seules identités possibles.

LES CODES

Dans la récolte des données, trois catégories de codes sont introduites.

Premièrement, les évidences sociales peuvent être appréhendées comme des schèmes normaux dans la théorie des représentations sociale. Une première catégorie de codes est donc celle de ces schèmes présentés comme normaux ou évidents. Ils sont codés de la manière suivante : « SCH NORM [...] ». Par exemple, « SCH NORM [les femmes sont] naturellement maternelle, fragile voire hystérique ; la place de la femme (...) reste contestée dans les sphères de pouvoir » est un code de cette catégorie. A des fins de clarté, les éléments sur lesquels je m'appuie pour l'analyse sont mis en évidence en gras.

Deuxièmement, une deuxième catégorie de codes est celle des agents de prise en charge, noté « AG PCH [...] ». Seuls les sujets présentés comme les énonciateur-trice-s des contenus mis en question font partie des données recueillies dans cette catégorie. Par exemple, « AG PCH l'idéologie de la différence, de la hiérarchie et de la complémentarité entre femmes et hommes comprise comme relevant du naturel » est un code de cette catégorie.

Troisièmement, les rédactrice-ur-s opposent aux schèmes normaux des schèmes étranges, notés « SCH ETR [...] ». Il s'agit d'éléments présentés comme peu évidents ou peu normaux. Par exemple, « SCH ETR on utilise le terme "transgenre" pour parler d'autres formes d'identité de genre » est un code de cette catégorie.

Dans le cadre de cette contribution, l'analyse ne porte que sur les schèmes normaux et sur les agents de la prise en charge. Les schèmes étranges sont donc mis de côté.

RÉSULTATS

Quatre-vingt-dix codes ont été introduits pour les huit articles du corpus retenu dans le cadre de cette contribution. Chaque article est associé à un nombre de codes compris entre 5 et 51. 31 codes recensent des informations à propos du contenu des schèmes normaux. 59 codes recensent des informations à propos de la construction d'agents de la prise en charge des schèmes normaux.

L'évidence de la différence des sexes

Les schèmes normaux mis en question dans les articles retenus pour l'analyse peuvent être répartis en plusieurs familles de déterminations à propos de la différence des sexes.

Les femmes et les hommes sont différents

La première famille de déterminations contre lesquelles l'argumentation est construite exprime que les femmes et les hommes sont différents ou que les filles et les garçons sont différents.

No de l'exemple	Schème normal	No doc	Agent de la prise en charge du schème normal
(1)	SCH NORM une vision du monde où les femmes et les hommes diffèrent radicalement	P128	AG PCH aussi scientifique soit-elle en apparence, l'étude en question repose ainsi sur des erreurs grossières, des évidences non remises en cause et donc sur des hypothèses bancales. (...) L'étude en question, loin donc d'avoir été simplement comprise ou surinterprétée par les journalistes qui la relatent, sert en fait de trait d'union entre leur sens commun et celui des "scientifiques" pour nous conforter dans une vision du monde où les femmes et les hommes diffèrent radicalement, même si rien ne permet de le prouver
(2)	SCH NORM (pensons aux fameux Mars et Vénus du thérapeute américain John Gray. Véritable ouvrage de savoir-vivre destiné aux femmes, il nous assène à longueur de pages) les différences insondables entre la psychologie masculine et la psychologie féminine. (...)	P188	AG PCH Les luttes idéologiques contre les avancées féministes (puis en abondamment) dans le "naturel"; [le] fameux Mars et Vénus du thérapeute américain John Gray; véritable ouvrage de savoir-vivre destiné aux femmes, il (nous assène à longueur de pages les différences insondables entre la psychologie masculine et la psychologie féminine. (...))
(3)	SCH NORM plus récemment, c'est la neurobiologie qui vient au secours de cette idéologie différentialiste qui nous fige dans des rôles bien définis. Pour Lucy Vincent, hommes et femmes sont si fondamentalement différents voire ennemis qu'il faut toute une série de phénomènes neurobiologiques destinés à unir les hommes et les femmes afin de se reproduire. (...)	P188	AG PCH (plus récemment, c'est) la neurobiologie (qui vient au secours) de cette idéologie différentialiste qui nous fige dans des rôles bien définis; pour Lucy Vincent (...)
(4)	SCH NORM l'article part du constat que les études récentes s'accordent sur une préférence universelle pour le bleu, ce qui a suscité cette surprise de la part des chercheuses "Ce fait peut être surprenant, étant donné la prévalence et la longévité de l'idée selon laquelle les petites filles diffèrent des garçons de par leur préférence pour le rose "	P128	AG PCH la prévalence et la longévité de l'idée selon laquelle les petites filles diffèrent des garçons de par leur préférence pour le rose"; l'étude (part donc d'une idée de sens commun qu'elle transforme en hypothèse; [l'étude] laisse logiquement entendre qu'elle peut servir à corroborer cette idée selon laquelle "les petites filles préfèrent le rose"

Tableau 1 – Les femmes et les hommes sont différents

Sur le plan des opérations logico-discursives, l'analyse montre que dans les cas (1), (3), et (4), pour exprimer que femmes et hommes sont différents, deux objets de discours sont ancrés et développés, soit un objet de discours qui renvoie à la catégorie des femmes (F), un objet de discours qui renvoie à la catégorie des hommes (H). Ces objets de discours sont alors mis en relation avec une notion duale prédicative qui renvoie l'idée de différence, par exemple avec le prédicat +/-ÊTRE DIFFÉRENTS (- -). La détermination a ainsi la forme suivante +ÊTRE DIFFÉRENTS (F ; H).

Par ailleurs, l'analyse met en évidence un autre moyen d'exprimer que les femmes et les hommes sont différents, à savoir l'ancrage d'un objet de discours qui renvoie à cette différence. C'est le cas pour le schème normal qui figure en (3), dans lequel un objet de discours O_D de nom « les différences insondables entre la psychologie masculine et la psychologie féminine » est ancré. Dans ce cas, la détermination porte sur la différence : celle-ci est « assénée », c'est-à-dire exprimée avec intensité. Ce prédicat étant un verbe d'assertion, la suite de l'analyse concerne donc les opérations de prise en charge.

Pour chaque item, l'analyse logico-naturelle montre que les déterminations sont prises en charge par des entités énonciatrices variées, dont l'auteur-e se distancie. Les expressions « vision du monde » [dans laquelle nous sommes confortés] (1) et « idée de sens commun » (4) renvoient au sens commun. Celles d'« étude » [scientifique en apparence] (1), de sens commun des « scientifiques » (1), et de « neurobiologie » (3) renvoient à la science. Les journalistes sont encore d'autres agents de prise en charge (1), ainsi que le savoir-vivre (2), dont l'ouvrage de John Gray, Mars et Vénus est un exemple. La démarche de Gray est qualifiée de « lutte idéologique contre les avancées féministes », et donc un dernier agent de prise en charge serait l'idéologie (2). C'est au moyen de ces agents de prise en charge que les déterminations sont présentées comme socialement évidentes. Le sens commun, la science, le journalisme, le savoir-vivre et l'idéologie apparaissent discursivement comme des entités qui font autorité dans le domaine de la différence entre les sexes.

Au-delà de ces énoncés, l'analyse permet de repérer d'autres déterminations exprimant que femmes et hommes sont différents. Certaines déterminations des femmes et certaines déterminations des hommes donnent des informations sur les différences entre ces deux catégories. Ce sont ces déterminations qui sont répertoriées dans les deux prochaines sections.

Les caractéristiques des femmes

En effet, une deuxième catégorie de déterminations contre lesquelles l'argumentation est construite concerne plus spécifiquement les femmes et leurs caractéristiques. Ces déterminations expriment que les femmes possèdent certaines caractéristiques, par exemple un don pour la communication, une fragilité, la fibre maternelle, ou que les femmes ne possèdent pas certaines caractéristiques, par exemple l'intérêt pour les jeux stratégiques.

No de l'exemple	Schéma normal	No doc	Agent de la prise en charge du schéma normal
(5)	SCH NORM rappeler les femmes à leur prétendue "nature féminine"	P84	AG PCH l'idéologie de la différence, de la hiérarchie et de la complémentarité entre femmes et hommes comprise comme relevant du naturel AG PCH petit aperçu de la prégnance de cette idéologie à travers les propos d'Oskar Freysinger, président de l'Union démocratique du centre en Valais
(6)	SCH NORM [les femmes sont] naturellement maternelle, fragile voire hystérique ; la place de la femme (...) reste contestée dans les sphères de pouvoir	P168	AG PCH (ne vaut-il pas mieux de méfier) des justifications de nature ? En matière de différence des sexes, elles sont légions
(7)	SCH NORM (...) La solution ? S'adapter et communiquer, et comme ce sont les femmes qui sont naturellement douées pour la communication	P168	AG PCH les luttes idéologiques contre les avancées féministes (puisent abondamment) dans le "naturel" ; [le] fameux Mars et Vénus du thérapeute américain John Gray ; véritable ouvrage de savoir-vivre destiné aux femmes, il (nous assène à longueur de pages les différences insondables entre la psychologie masculine et la psychologie féminine. (...))
(8)	SCH NORM (D. Morris) savez-vous pourquoi les femmes dédaignent ce loisir alors que "rien ne les empêche d'y participer" ? Parce qu' elles ont peu d'intérêt pour ces jeux stratégiques, au contraire des hommes qui ont développé ces aptitudes durant des siècles de chasse préhistorique	P91	AG PCH l'histoire naturelle des sexes selon Desmond Morris AG PCH cette démonstration hâtive (est fondée sur) un dogme évolutionniste simpliste qui prétend expliquer par la biologie ce qui relève du social, et recourt aux explications sociales lorsque le déterminisme biologique est pris en défaut ; [des] rites et [des] anecdotes pittoresques à l'appui de sa thèse
(9)	SCH NORM du bleu pour les garçons. Du rose pour les filles. Il en a toujours été ainsi. Ainsi soit-il. Amen	P128	AG PCH les conséquences de telles pratiques excèdent largement le champ scientifique, car le manque d'esprit critique dans le travail de recherche n'a d'égal que le conformisme d'une Science qui ne pose pas questions mais assène des vérités, aussitôt relayées par des journalistes en recherche de scoops sensationnels qui toutefoix de contrarient pas trop leur lectorat
(10)	SCH NORM l'alternance entre des images de mères attentionnées et de strip-teaseuses affriolantes conforte une fois de plus le téléspectateur dans l'idée qu' il n'existe que deux modèles de la féminité : la maman et la putain	P91	AG PCH un choix de la TSR, (on ne peut que s'interroger sur) les critères de sélection des documentaires utilisés par la TSR AG PCH (pourquoi programmer, en prime time) un documentaire si scientifiquement affligeant et si politiquement réactionnaire ? Peut-être seulement pour titiller le voyeurisme des téléspectateurs par une succession de rituels croustillants et de nudité, féminines surtout
(11)	SCH NORM (D. Morris) (...) Dans cette société "primitive", les hommes chassent, les femmes s'occupent des enfants, de la cueillette et des travaux domestiques. (...)	P91	AG PCH l'éthologue Desmond Morris (prétend résoudre en) six épisodes d'une heure environ (une question que) la science (n'a pas pu clarifier en plus de cent ans de recherche) ; son exploit ; pour Morris ; "...", pour notre éthologue
(12)	exemple SCH NORM (...) Voici les concours écossais de lancer du tronc à la gloire de la force masculine, voici le carnaval de la Nouvelle-Orléans où les femmes dévoilent leurs seins pour recevoir de ces messieurs des colliers de perles , voici des joueurs de dames ou d'échecs attablés au bistrot durant des heures	P91	AG PCH cette démonstration hâtive (est fondée sur) un dogme évolutionniste simpliste qui prétend expliquer par la biologie ce qui relève du social, et recourt aux explications sociales lorsque le déterminisme biologique est pris en défaut ; [des] rites et [des] anecdotes pittoresques à l'appui de sa thèse

Tableau 2 – Les caractéristiques des femmes

L'analyse logico-naturelle met en évidence deux manières de construire les déterminations concernant les caractéristiques des femmes, à savoir l'ancrage d'un objet de discours ayant trait à ces caractéristiques et la détermination de l'objet de discours renvoyant aux femmes à l'aide de prédicats.

1. Ancrage d'un objet de discours renvoyant aux caractéristiques féminines
 - (5) : O_{f1} de nom « la nature féminine »
 - (10) : O_{f2} de nom « deux modèles de la féminité : la maman et la putain »

2. Déterminations des femmes
 - (6) : +ÊTRE_{naturellement} MATERNELLE (F)
 - (6) : +ÊTRE_{naturellement} FRAGILE (F)
 - (6) : +ÊTRE_{naturellement} HYSTERIQUE (F)
 - (7) : +ÊTRE_{naturellement} DOUÉES POUR LA COMMUNICATION (F)
 - (8) : +[ÊTRE] POUR (du rose ; F[les filles])
 - (9) : -AVOIR DE L'INTÉRÊT POUR LES JEUX STRATÉGIQUES (F)
 - (11) : +S'OCCUPER (F ; des enfants)
 - (11) : +S'OCCUPER (F ; de la cueillette)
 - (11) : +S'OCCUPER (F ; des travaux domestiques)
 - (12) : +DÉVOILER (F ; leurs seins)

La catégorie des femmes n'est pas la seule à être déterminée. En effet, celle des hommes l'est également, comme le montre la section suivante.

Les caractéristiques des hommes

Une troisième catégorie de déterminations contre lesquelles l'argumentation est construite concerne plus spécifiquement les hommes et leurs caractéristiques. Ces déterminations expriment que les hommes possèdent certaines caractéristiques, par exemple de la force et des compétences pour la chasse, ou que les hommes ne possèdent pas certaines caractéristiques, par exemple la capacité d'exprimer leurs émotions.

No de l'exemple	Schéma normal	No doc	Agent de la prise en charge du schéma normal
(13)	SCHNORM votre mec est incapable de verbaliser ses émotions, il s'éternise dans des soirées grégaires entre copains et peut rester une heure à regarder rouler son train électrique... (...) il manifeste ainsi, plutôt que de la mauvaise volonté, les avatars profondément ancrés de sa condition primitive de chasseur préhistorique	P91	AG PCH l'histoire naturelle des sexes selon Desmond Morris AG PCH (regardez) la passionnante série documentaire "L'histoire naturelle des hommes et des femmes" sur la Télévision suisse romande
(14)	SCHNORM (...) Dans cette société "primitive", les hommes chassent , les femmes s'occupent des enfants, de la cueillette et des travaux domestiques. (...)	P91	AG PCH cette démonstration hâtive (est fondée sur) un dogme évolutionniste simpliste qui prétend expliquer par la biologie ce qui relève du social, et recourt aux explications sociales lorsque le déterminisme biologique est pris en défaut; [des] rites et [des] anecdotes pittoresques à l'appui de sa thèse
(15)	exemple SCHNORM (...) Voici les concours écossais de lancer du tronc à la gloire de la force masculine , voici le carnaval de la Nouvelle-Orléans où les femmes dévoilent leurs seins pour recevoir de ces messieurs des colliers de perles, voici des joueurs de dames ou d'échecs attablés au bistrot durant des heures	P91	AG PCH cette démonstration hâtive (est fondée sur) un dogme évolutionniste simpliste qui prétend expliquer par la biologie ce qui relève du social, et recourt aux explications sociales lorsque le déterminisme biologique est pris en défaut; [des] rites et [des] anecdotes pittoresques à l'appui de sa thèse
(16)	SCHNORM du bleu pour les garçons . Du rose pour les filles. Il en a toujours été ainsi. Ainsi soit-il. Amen	P128	AG PCH les conséquences de telles pratiques excèdent largement le champ scientifique, car le manque d'esprit critique dans le travail de recherche n'a d'égal que le conformisme d'une Science qui ne pose pas questions mais assène des vérités, aussitôt relayées par des journalistes en recherche de scoops sensationnels qui toutefois de contrarient pas trop leur lectorat

Tableau 3 – Les caractéristiques des hommes

Comme pour le cas des caractéristiques féminines, l'analyse logico-naturelle met en évidence deux manières de construire les déterminations concernant les caractéristiques des hommes, à savoir l'ancrage d'un objet de discours ayant trait à ces caractéristiques et la détermination de l'objet de discours renvoyant aux hommes à l'aide de prédicats.

1. Ancrage d'un objet de discours renvoyant aux caractéristiques masculines
 - (15) : O_{h1} de nom « les concours écossais de lancer du tronc à la gloire de la force masculine » et O_{h2} de nom « des joueurs de dames ou d'échecs attablés au bistrot durant des heures »
2. Déterminations des hommes
 - (13) : +ÊTRE INCAPABLE DE VERBALISER SES ÉMOTIONS (H [votre mec])
 - (13) : +S'ETERNISER DANS DES SOIRÉES GRÉGAIRES ENTRE COPAINS (H[votre mec])
 - (13) : +POUVOIR RESTER UNE HEURE À REGARDER ROULER SON TRAIN ÉLECTRIQUE (H[votre mec])
 - (14) : +CHASSER (H)
 - (16) : +[ÊTRE] POUR (du bleu ; H[les garçons])

Pour reprendre les trois sections qui précèdent, on peut relever que les schèmes normaux sont construits avec une ou plusieurs opérations suivantes :

- I. Détermination +ÊTRE DIFFÉRENTS (F/H)
- II. Ancrage de l'objet de discours Od de nom « [+ÊTRE DIFFÉRENTS (F/H)] »
- III. Détermination +P(F)
- IV. Détermination –P(F)
- V. Ancrage de l'objet de discours Of de nom « [+/-P(F)] »
- VI. Détermination +P(H)
- VII. Détermination –P(H)
- VIII. Ancrage de l'objet de discours Oh de nom « [+/-P(H)] »

De plus, l'analyse logico-naturelle des items portant sur les caractéristiques féminines et les caractéristiques masculines relevées dans notre corpus montre que leur caractère socialement évident est construit au moyen des opérations de prise en charge. De même que pour les items (1) à (4), la prise en charge dans les items (5) à (16) se réfère à la science (8), (9) et (11) à (16), au journalisme (9), (10), (13) et (16), au savoir-vivre (7) et à l'idéologie (7). De plus, la prise en charge se réfère à une personnalité politique (5).

Par ailleurs, l'analyse des opérations d'articulation révèle qu'une relation d'opposition entre les caractéristiques féminines contenues dans les schèmes normaux et les caractéristiques masculines est construite par le discours.

En (8) le discours introduit une opposition entre l'intérêt des hommes pour les jeux stratégiques et le peu d'intérêt des femmes à ce sujet. Elles [les femmes] ont peu d'intérêt pour ces jeux stratégiques, AU CONTRAIRE des hommes qui ont développé ces aptitudes durant des siècles de chasse préhistorique.

En (14), le discours construit une opposition entre le fait que les hommes chassent et le fait que les femmes s'occupent des enfants, de la cueillette et des travaux domestiques. Le lectorat peut aisément reconstruire l'opposition de la manière suivante : les hommes chassent [ET AU CONTRAIRE] les femmes s'occupent des enfants, de la cueillette et des travaux domestiques.

En (15), le discours construit une opposition entre le fait que le bleu soit destiné aux garçons et le fait que le rose soit destiné aux filles. Le lectorat peut aisément reconstruire l'opposition de la manière suivante : du bleu pour les garçons [ET AU CONTRAIRE] du rose pour les filles.

Pour terminer, mentionnons que la différence entre les femmes et les hommes fait partie des représentations sociales sur les femmes et les hommes. Elle en est même un des éléments structurels. C'est pourquoi, même dans les cas où cette opposition n'est pas construite discursivement, elle appartient aux préconstruits culturels. Ainsi, discourir à propos des hommes ou discourir à propos des femmes fait appel à des connaissances antérieures au discours, notamment celle selon laquelle il y a opposition, ou tout au moins différence, entre la catégorie femme et la catégorie homme.

Dans les schèmes normaux relevés dans notre corpus, cette relation d'opposition entre les catégories femme et homme est précisée.

Il y a deux et seulement deux catégories : les femmes et les hommes

En effet, les déterminations renvoyant à la binarité des catégories femme et homme sont également l'objet de rejets argumentés. Par exemple, certains articles retenus mettent en question le caractère évident de la complémentarité entre ces catégories, de leur caractère exclusif, ou encore de l'exclusion d'autres catégories possibles, comme les catégories transgenre ou intersexe.

No de l'exemple	Schème normal	No doc	Agent de la prise en charge du schème normal
(17)	SCH NORM notre conception spontanée du masculin et du féminin est de les envisager comme deux entités séparées et exclusives l'une de l'autre	P168	AG PCH notre conception spontanée du masculin et du féminin (est de les envisager comme deux entités séparées et exclusives l'une de l'autre)
(18)	SCH NORM l'idéologie de la différence, de la hiérarchie et de la complémentarité entre femmes et hommes comprise comme relevant du naturel	P84	AG PCH l'idéologie de la différence, de la hiérarchie et de la complémentarité entre femmes et hommes comprise comme relevant du naturel
(19)	SCH NORM en Suisse, il n'y a pas encore de législation sur ces questions. Le désir de changer de sexe est perçu comme un dysfonctionnement psychologique (la dysphorie de genre), soumis à l'expertise psychiatrique. Le désir de changer d'identité de genre sans changer de sexe n'est pas encore reconnu. L'hermaphrodisme, lui, est présenté comme une anomalie biologique à corriger. Le corps médical ne parle pas d'intersexualité aux parents de nouveaux-nés hermaphrodites mais d'anomalies du développement, ce qui situe ces individus du côté du monstrueux; médicalement, leur sexe est considéré comme étant inachevé, il faut donc compléter le développement génital en déterminant quel est le "vrai" sexe de l'enfant et en remédiant à la situation par la chirurgie ou des traitements hormonaux. Ainsi corrigé, l'enfant peut se développer harmonieusement - c'est-à-dire sur le plan hétérosexuel et par le mariage	P173	AG PCH (il n'y a pas encore) de législation sur ces questions [le transgenisme] AG PCH (le désir de changer de sexe est perçu comme un dysfonctionnement psychologique (...) soumis à l'expertise psychiatrique AG PCH le corps médical (ne parle pas d'intersexualité aux parents mais d'anomalies du développement); médicalement, leur sexe est considéré comme inachevé
(20)	SCH NORM le choix existant dans notre société entre deux catégories, masculin ou féminin (ne représente pas la variété des sentiments d'appartenance et des identités de genre)	P173	AG PCH le choix existant dans notre société; la place qu'occupe l'individu.e dans la société et dans son intégration à celle-ci

Tableau 4 – Schèmes normaux : deux catégories

L'analyse logico-naturelle met en évidence que les schèmes normaux précisant la relation d'opposition entre les catégories femmes et hommes sont construits soit à l'aide d'une détermination à propos de ces catégories, soit constitués en objet de discours, soit encore en déterminant l'une ou l'autre alternative à ces catégories au moyen d'un prédicat connoté négativement.

Détermination des catégories femme et homme :

- (17) +[ÊTRE DEUX ENTITÉS SEPARÉES ET EXCLUSIVES L'UNE DE L'AUTRE] (le masculin et le féminin)
- 1. Ancrage d'un objet de discours renvoyant à la notion d'opposition entre les catégories femmes et hommes
 - (18) O₀₁ de nom « l'idéologie de la différence, de la hiérarchie et de la complémentarité entre femmes et hommes »
 - (20) O₀₂ de nom « le choix existant dans notre société entre deux catégories, masculin et féminin »
- 2. Détermination d'une alternative à ces catégories au moyen d'un prédicat connoté négativement
 - (19) +[ETRE] UN DYSFONCTIONNEMENT PSYCHOLOGIQUE (le désir de changer de sexe)
 - (19) –[EXISTER] (le désir de changer d'identité de genre sans changer de sexe)
 - (19) +[ETRE] UNE ANOMALIE A CORRIGER (l'hermaphrodisme)

Concernant la prise en charge, les schèmes normaux sont attribués au sens commun (17), à l'idéologie (18), à la loi (19), qui n'exprime rien à propos d'une possible autre catégorie de sexe, aux psychiatres et médecins (19), à qui l'on « soumet » les cas transgenre ou intersexués, et à la société (20), qui n'admet que le masculin et le féminin.

Au-delà de cette dimension descriptive, plusieurs schèmes normaux comportent une dimension explicative. Les explications de la différence entre les femmes et les hommes dans les schèmes normaux font principalement référence à la nature et à l'évolution. Cette dimension explicative de la différence des sexes était d'ailleurs déjà présente dans les schèmes normaux descriptifs, notamment dans les schèmes de description des caractéristiques féminines. En effet, les expressions de la langue « nature féminine » (5) et « naturellement maternelles » (6) intègrent de manière sous-jacente une explication de la différence des sexes par la nature.

La différence entre femmes et hommes est naturelle

Du côté des schèmes normaux manifestement explicatifs, les déterminations font de la différence entre femmes et hommes un phénomène naturel, par exemple biologique ou génétique, en excluant ou en omettant des explications plus sociologiques.

No de l'exemple	Schème normal	No doc	Agent de la prise en charge du schème normal
(21)	SCH NORM vous avez dit naturel ?	P168	AG PCH vous (avez dit naturel?)
(22)	SCH NORM (Adh / constat / concession) (s')il paraît évident que les humain.e.s soient en partie régis par les lois de la biologie	P168	AG PCH il paraît évident que... (concession)
(23)	SCH NORM (J. Gray et L. Vincent) il semblerait que nous vivions dans un monde neutre...	P168	AG PCH tant John Gray que Lucy Vincent (font abstraction du culturel, du sociologique et du politique); il semblerait que (nous vivions dans un monde neutre)
(24)	SCH NORM (la conjonction de scientifiques un peu trop pressés et de journalistes un peu trop croyants) ainsi, figurez-vous que si les filles préfèrent le rose et les garçons le bleu (c'est bien connu), c'est à cause de la Biologie, de l'Evolution et de nos Gènes. Et pourquoi pas de Dieu ?	P128	AG PCH la Tribune de Genève (nous livrait) un bel exemple de plus du mélange déconcertant que peut produire la conjonction de scientifiques un peu trop pressés et de journalistes un peu trop croyants (à moins que ce ne soit le contraire); c'est en page 25, ça se lit vite, mais ça se digère beaucoup plus difficilement
(25)	SCH NORM l'idéologie de la différence, de la hiérarchie et de la complémentarité entre femmes et hommes comprise comme relevant du naturel	P84	AG PCH l'idéologie de la différence, de la hiérarchie et de la complémentarité entre femmes et hommes comprise comme relevant du naturel AG PCH Oskar Freysinger; point de vue du chef de l'UDC valaisanne AG PCH petit aperçu de la prégnance de cette idéologie à travers les propos d'Oskar Freysinger, président de l'Union démocratique du centre en Valais
(26)	SCH NORM (...) distinguer, parmi les différences femmes/hommes, ce qui relève du biologique (inné) ou du culturel (acquis)	P91	AG PCH l'éthologue Desmond Morris (prétend résoudre en) six épisodes d'une heure environ (une question que) la science (n'a pas pu clarifier en plus de cent ans de recherche); son exploit; pour Morris; "...", pour notre éthologue
(27)	SCH NORM c'est ainsi que, par la magie de l'expérimentation neuropsychologique, nous voici propulsés du laboratoire vers nos bons vieux chasseurs-cueilleurs qui n'en demandaient pas tant, au temps d'une Préhistoire qui, c'est bien connu, fut préculturelle et renferme la clé de tous les mystères de notre biologie et de notre cosmologie	P91	AG PCH l'éthologue Desmond Morris (prétend résoudre en) six épisodes d'une heure environ (une question que) la science (n'a pas pu clarifier en plus de cent ans de recherche); son exploit; pour Morris; "...", pour notre éthologue

Tableau 5 – Schèmes normaux : la différence est naturelle

L'analyse logico-naturelle de ces schèmes met en évidence que l'explication de la différence des sexes par la nature a lieu soit au moyen de prédicats s'apparentant à +/-ETRE NATUREL (-), et d'une détermination, soit au moyen d'un objet de discours renvoyant à l'idée de nature ou de naturel.

1. Détermination au moyen du prédicat +/-ÊTRE NATUREL
 - (21) : +[ÊTRE] NATUREL ([X])
 - (22) : +ÊTRE [entièrement] RÉGIS PAR LES LOIS DE LA NATURE (les humain.e.s)
 - (23) : +VIVRE DANS UN MONDE NEUTRE [naturel] (nous)
 - (25) : +RELEVER DU NATUREL (la différence, la hiérarchie et la complémentarité entre femmes et hommes)

- (27) : +ÊTRE PRÉCULTURELLE (la Préhistoire)
- 2. Ancrage d'un objet de discours se référant à la nature ou au naturel
 - (24) : O_{N1} de nom « la Biologie » ; +PRÉFÉRER (O_{F(les filles)} ; le rose ; à cause de O_{N1})
 - (26) : O_{N2} de nom « ce qui relève du biologique » ; O_{N2} est un ingrédient associé au domaine de l'objet de nom « les différences femmes/hommes » +/-DISTINGUER (X ; parmi O_D ; O_{N2} ; O_{culturel})

Sur le plan des opérations de prise en charge de ces schèmes normaux, les agents sont les suivants : vous (21), l'évidence (22), exprimée au moyen d'une détermination +PARAITRE EVIDENT (X), le savoir-vivre (23) et la science (23) et (24), le journalisme (24), l'idéologie (25) et la politique (25).

Ces schèmes normaux explicatifs recourent à la nature et au biologique pour expliquer les différences entre femmes et hommes. Dans les schèmes normaux de la section suivante, la différence dans les rapports sociaux de sexe est expliquée par un paradigme évolutionniste.

Les rapports sociaux de sexe s'expliquent par l'évolution

Une seconde catégorie de schèmes normaux explicatifs de la différence des sexes regroupe des explications évolutionnistes. Dans les déterminations de ces schèmes, l'évolution explique certaines différences constatées entre femmes et hommes, par exemple les rôles sociaux des femmes et des hommes ou leurs préférences en matière de couleur.

No de l'exemple	Schème normal	No doc	Agent de la prise en charge du schème normal
(28)	SCH NORM (auteures de l'étude) "L'évolution doit avoir conduit les femmes à préférer les couleurs rougeâtres" Et pourquoi ? Eh bien parce que chez les chasseurs-cueilleurs, cela aurait permis aux femmes de mieux repérer les meilleurs fruits (la pomme d'Adam et Eve, c'est bien connu, était rouge ; et quant aux baies, passons sur l'injustice ainsi faite aux mûres et aux myrtilles). Tout cela pour des raisons de survie de l'espèce, bien sûr. (...)	P128	AG PCH (savourons déjà) cette tentative d'explication proposée par les auteures de l'article qui relate les résultats de cette étude : "..."
(29)	SCH NORM (D. Morris) savez-vous pourquoi les femmes dédaignent ce loisir alors que "rien ne les empêche d'y participer" ? Parce qu'elles ont peu d'intérêt pour ces jeux stratégiques, au contraire des hommes qui ont développé ces aptitudes durant des siècles de chasse préhistorique	P91	AG PCH cette démonstration hâtive (est fondée sur) un dogme évolutionniste simpliste qui prétend expliquer par la biologie ce qui relève du social, et recourt aux explications sociales lorsque le déterminisme biologique est pris en défaut [des] rites et [des] anecdotes pittoresques à l'appui de sa thèse
(30)	SCH NORM c'est ainsi que, par la magie de l'expérimentation neuropsychologique, nous voici propulsés du laboratoire vers nos bons vieux chasseurs-cueilleurs qui n'en demandaient pas tant, au temps d'une Préhistoire qui, c'est bien connu, fut préculturelle et renferme la clé de tous les mystères de notre biologie et de notre cosmologie	P91	AG PCH l'éthologue Desmond Morris (prétend résoudre en) six épisodes d'une heure environ (une question que) la science (n'a pas pu clarifier en plus de cent ans de recherche) ; son exploit ; pour Morris ; "...", pour notre éthologue

Tableau 6 – Schèmes normaux : l'évolution explique les rapports sociaux

L'analyse logico-naturelle de ces schèmes met en évidence que l'explication de la différence des sexes par l'évolution a lieu soit au moyen de déterminations, soit au moyen d'un objet de discours renvoyant à l'idée d'évolution.

1. Déterminations

- (28) : +AVOIR PERMIS (cela [+PRÉFÉRER (F ; le « rose »)] ; +REPÉRER(F ; les meilleurs fruits))
- (29) : +AVOIR DEVELOPPÉ PENDANT DES SIÈCLES (H ; ces aptitudes [stratégiques])
- (30) : +RENFERMER LA CLÉ DE (la Préhistoire ; tous les mystères de notre biologie et de notre cosmologie)

2. Ancrage d'un objet de discours se référant à la nature ou au naturel

- (28) : O_E de nom (l'évolution) ; +« EXPLIQUER » (O_E ; +PRÉFÉRER (F ; le « rose »))
- Sur le plan des opérations de prise en charge, ces schèmes normaux sont clairement attribués à des scientifiques (28), (29) et (30).

En plus des schèmes normaux descriptifs et des schèmes normaux explicatifs, l'analyse logico-naturelle met en évidence la présence de schèmes normaux prescriptifs dans les articles retenus. En effet, les discours féministes retenus pour l'analyse proposent de mettre en question des normes féminines et masculines.

Les femmes doivent rester des femmes et les hommes doivent rester des hommes

Dans le registre normatif, une première famille de déterminations prescrit aux femmes de rester femmes et aux hommes de rester hommes. Changer de catégorie ou les mettre en question paraît inacceptable.

No de l'exemple	Schéma normal	No doc	Agent de la prise en charge du schéma normal
(31)	SCHNORM (O. Freysinger) "la femme doit rester femme, et non essayer de devenir un homme !"	P84	AG PCH Oskar Freysinger ; point de vue du chef de l'UDC valaisanne
(32)	SCHNORM du bleu pour les garçons. Du rose pour les filles. Il en a toujours été ainsi. Ainsi soit-il. Amen	P128	AG PCH les conséquences de telles pratiques excèdent largement le champ scientifique, car le manque d'esprit critique dans le travail de recherche n'a d'égal que le conformisme d'une Science qui ne pose pas questions mais assène des vérités, aussitôt relayées par des journalistes en recherche de scoops sensationnels qui toutefois de contrarient pas trop leur lectorat
(33)	SCHNORM en Suisse, il n'y a pas encore de législation sur ces questions. Le désir de changer de sexe est perçu comme un dysfonctionnement psychologique (la dysphorie de genre), soumis à l'expertise psychiatrique. Le désir de changer d'identité de genre sans changer de sexe n'est pas encore reconnu. L'hermaphrodisme, lui, est présenté comme une anomalie biologique à corriger. Le corps médical ne parle pas d'intersexualité aux parents de nouveaux-nés hermaphrodites mais d'anomalies du développement, ce qui situe ces individu.e.s du côté du monstrueux; médicalement, leur sexe est considéré comme étant inachevé, il faut donc compléter le développement génital en déterminant quel est le "vrai" sexe de l'enfant et en remédiant à la situation par la chirurgie ou des traitements hormonaux. Ainsi corrigé.e, l'enfant peut se développer harmonieusement - c'est-à-dire sur le plan hétérosexuel et par le mariage	P173	AG PCH (il n'y a pas encore) de législation sur ces questions [le transgenrisme] AG PCH (le désir de changer de sexe est perçu comme un dysfonctionnement psychologique (...) soumis) à l'expertise psychiatrique AG PCH le corps médical (ne parle pas d'intersexualité aux parents mais d'anomalies du développement); médicalement, leur sexe est considéré comme inachevé

Tableau 7 – Les femmes doivent rester femmes, les hommes doivent rester hommes

L'analyse logico-naturelle de ces schèmes prescriptifs met en évidence que leur dimension normative est construite par le moyen de prédicats renvoyant au devoir, par exemple +/-DEVOIR, et de déterminations exprimant également cette idée.

- (31) : +DEVOIR (F ; +RESTER FEMME)
- (31) : +DEVOIR (F ; -ESSAYER DE DEVENIR HOMME)
- (32) : +AVOIR toujours ÉTÉ AINSI (+ÊTRE (du bleu ; H[les garçons]) [ET EN CONTRASTE] (+ÊTRE (du rose ; F[les filles])
- (33) : + « ÊTRE NECESSAIRE » (+COMPLÉTER ([les médecins] ; le développement génital de l'enfant [intersexué])
- (33) : + « ÊTRE NECESSAIRE » (+DETERMINER ([les médecins] ; le « vrai » sexe de l'enfant)
- (33) : + « ÊTRE NECESSAIRE » (+REMÉDIER A LA SITUATION ([les médecins] ; par la chirurgie ou des traitements hormonaux)

Quant aux opérations de prise en charge liées à ces schèmes normaux prescriptifs, celles-ci se réfèrent à des autorités politiques (31), scientifiques (32), médiatiques (32), mais aussi religieuses (32), légales (33), médicales (33) et psychiatriques (33).

L'invitation aux femmes à ne pas être féministe

Toujours dans le registre normatif, ou axiologique, une catégorie de schèmes normaux comporte une critique du féminisme et de ses conséquences négatives.

No de l'exemple	Schème normal	No doc	Agent de la prise en charge du schème normal
(34)	SCHNORM plus récemment, c'est la neurobiologie qui vient au secours de cette idéologie différentialiste qui nous fige dans des rôles bien définis. Pour Lucy Vincent, hommes et femmes sont si fondamentalement différents voire ennemis qu'il faut toute une série de phénomènes neurobiologiques destinés à unir les hommes et les femmes afin de se reproduire. Et elle appelle cela l'amour. Ce dernier serait d'ailleurs mis à mal par le féminisme et la pilule...	P168	AG PCH (plus récemment, c'est) la neurobiologie (qui vient au secours) de cette idéologie différentialiste qui nous fige dans des rôles bien définis ; pour Lucy Vincent (...)
(35)	SCHNORM (D. Morris) de la "guerre des sexes" au retour de l'harmonie primitive. Si seulement nous pouvions retrouver cette harmonie de la société primitive, où les sexes étaient "égaux et complémentaires", où les femmes jouaient un rôle productif importants sans négliger leur rôle de mère ! Malheureusement nous avons perdu ce paradis terrestre car les femmes ont été exclues du rôle productif par les hommes, qui se sont approprié l'agriculture, la technique, les affaires, etc. Pour retrouver un rôle social, les femmes ont voulu se battre sur le même terrain, déclenchant la "guerre des sexes"	P01	AG PCH l'ethologue Desmond Morris (prétend résoudre en) six épisodes d'une heure environ (une question que) la science (n'a pas pu clarifier en plus de cent ans de recherche) ; son exploit ; pour Morris ; "...", pour notre éthologue

Tableau 8 – Le féminisme a des conséquences négatives

Dans ces schèmes normaux, la dimension normative est construite à l'aide de préconstruits culturels. Par exemple, l'amour a une connotation positive dans notre société. Or, en (34), l'amour est « mis à mal » notamment par le féminisme, formellement, +ETRE MIS A MAL PAR(l'amour, le féminisme). Ainsi, le féminisme a des conséquences négatives sur l'amour. Par ailleurs, en (35), la « guerre des sexes », autrement dit la lutte pour l'égalité entre femmes et hommes est présentée comme la cause de la perte du paradis terrestre. Formellement, la relation entre les déterminations est que +AVOIR PERDU (nous ; ce paradis terrestre) CAR les femmes ont voulu retrouver un rôle social. Ainsi, de même qu'en (34), le féminisme apparaît comme ayant des conséquences négatives sur un objet connoté positivement, ici sur « l'harmonie primitive » qui faisait de la Terre un petit paradis.

Dans cette famille de schèmes normaux, la science fait autorité (34) et (35). Les agents de la prise en charge sont des scientifiques reconnus.

DISCUSSION

Dans les huit articles de *l'émiliE* retenus pour cette contribution, l'évidence sociale de la différence est construite soit à l'aide de prédicats et de déterminations, soit à l'aide d'une expression nominale renvoyant à la différence. Par ailleurs, la notion de différence entre femmes et hommes et également présente dans des déterminations et des expressions nominales relatives à la catégorie femme et à la catégorie homme. Dans ces cas, il arrive

fréquemment que le discours introduise un contraste, notamment à l'aide des opérations d'articulation. De plus, l'analyse montre que la différence entre les sexes est également précisée. Entre autres, le caractère exclusif et complémentaire des catégories femme et homme est présenté comme évident socialement. Ces déterminations ont en commun de décrire la différence entre femmes et hommes ou de décrire les catégories femme et homme comme différentes.

Au-delà du registre descriptif, plusieurs items renvoient à des explications évidentes socialement de la différence entre les femmes et les hommes. L'analyse montre que les explications les plus présentes dans le corpus retenu pour cette contribution recourent à la nature et à l'évolution. Dans ce registre, le rôle des prédicats est central. Les déterminations et expressions nominales ayant trait à la naturalité de la différence entre les sexes sont présentées comme socialement évidentes au moyen d'opérations de prise en charge et de déterminations.

La prédication est également centrale dans le cas des items comportant des prescriptions à propos de la différence des sexes. Par exemple, les femmes « doivent » rester femme, ou corriger les cas transgressifs (transgenre, intersexualité,...) « est nécessaire ». Toutefois, certaines déterminations peuvent également exprimer l'idée de nécessité, comme avec des expressions telles que « Ainsi soit-il. Amen ».

Enfin, le cas des items sur le féminisme comporte également une dimension prescriptive, mais en recourant aux préconstruits culturels. Le féminisme « met à mal l'amour » et la perte de l'harmonie primitive, qualifiée également de « paradis terrestre » s'explique par la lutte des femmes pour avoir un statut comparable à celui des hommes.

L'analyse des opérations de prise en charge montre que ces schèmes normaux sont attribués à quelques agents, notamment des scientifiques, des journalistes, des idéologies et du sens commun. Alors que les déterminations assumées par de tels agents feraient autorité dans d'autres contextes discursifs, les rédactrices et rédacteurs de *l'émiliE* proposent de mettre en question leurs contenus.

Ces analyses ne concernent que les schèmes normaux. Pour comprendre la déconstruction de la différence des sexes dans *l'émiliE*, il est nécessaire de produire une analyse des schèmes étranges proposés en lieu et place des schèmes normaux, ainsi que d'une analyse plus détaillée de la prise en charge. De plus, l'analyse doit être étendue à d'autres articles issus de *l'émiliE* pour mieux comprendre la manière dont les idées s'agencent de manière à déconstruire la différence entre les sexes.

CONCLUSION

Dans cette contribution, l'analyse logico-naturelle de la déconstruction de la différence entre les femmes et les hommes dans huit articles issus de *l'émiliE* met en évidence le rôle des opérations de détermination dans la mise en discours des schèmes normaux interrogés.

L'analyse porte non seulement sur les déterminations dans lesquelles il est dit que femmes et hommes sont différents, mais aussi sur les déterminations dans lesquelles sont affirmées les caractéristiques féminines ou masculines, le caractère naturel de la différence ou dans lesquelles apparaissent des prescriptions adressées aux femmes et aux hommes. De plus, cette analyse montre explicitement que le caractère socialement évident est introduit dans le discours au moyen d'opérations de prise en charge, dont les agents se révèlent être des autorités scientifiques ou médiatiques tout autant que des idéologies ou du sens commun.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

LIVRES, CHAPITRES ET ARTICLES

- Abric, J.-C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Borel, M.-J., Grize, J.-B., & Miéville, D. (1992). *Essai de logique naturelle*. Bern : Peter Lang. [Œuvre originale publiée en 1983]
- Caillé, A., Chaniel, P., & Vandenberghe, F. (2001). Présentation. *Revue du Mauss*, 17(1), p. 5-21.
- Chaponnière, M. (1993). Les valeurs dites féminines et masculines dans la presse féminine suisse romande. In M. Chaponnière, P. Schulz, E. Balmas, G. Bezzola-Romano, & S. Voéliné. *Les valeurs dites féminines et masculines et leur impact sur la vie sociale et professionnelle des femmes* (pp. 143-175). Lausanne : l'Âge d'Homme.
- Durkheim, E. (1968). *Les règles de la méthode sociologique*. Paris : Presses Universitaires de France. [Œuvre originale publiée en 1895]
- El Yamani, M. (1998). *Médias et féminismes : Minoritaires sans paroles*, Paris : L'Harmattan.
- Flament, C. (2003). Structure et dynamique des représentations sociales. In D. Jodelet (Éd.). *Les représentations sociales* (pp. 224-239). Paris : Presses Universitaires de France. [Œuvre originale publiée en 1984]
- Grize, J.-B. (1996). *Logique naturelle et communications*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Grize, J.-B. (1990). *Logique et langage*. Paris : Ophrys.
- Miéville, D. (2010). Logique naturelle, aspects méthodologiques et perspectives. *La logique naturelle : enjeux et perspectives. Travaux du CdRS*, 68, 11-89.
- Parini, L., & Manidi, M.-J. (2001). Constructivisme et études genre. *Revue Suisse de Sociologie*, 27(1), 79-89.
- Paugam, S. (2008). *La pratique de la sociologie*. Paris : Presses Universitaires de France.

SOURCES

- Bachmann, L. (2002/06). *Oskar Freysinger : La femme doit rester femme, et non essayer de devenir un homme ! L'émiliE*, 1464, p. 19.
- Berg B. (2009/06). *De Claude à Claudette. L'émiliE*, 1530, p. 22.

- Joz-Roland E. (2006/11). *Vive la science ! L'émiliE, 1506*, p.c3.
- Marc C.-J (2003/03). *La prostitution au cœur des sciences sociales neuchâteloises. L'émiliE, 1518*, p. 21.
- Parini L., & Praz A.-F. (2001/09). *L'histoire naturelle des sexes selon Desmond Morris. L'émiliE, 1454*, p.c21.
- Pralong E. (2009/04). *Vous avez dit naturel ? L'émiliE, 1528*, p. 3.
- Schiess, C. (2007/11). *Du rose et du bleu. L'émiliE, 1515*, pp. 8-9.
- Tadeo C. (2006/08). *Et si on supprimait la catégorie de sexe... L'émiliE, 1504*, p. 17.

